Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260330-2026_033-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de
PLOUDALMEZEAU
(FINISTERE)
29830

OBJET :

N° 2026-033

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : ELECTIONS DES MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, GUENA Arnaud, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LAOT-BANVILLE Pauline, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD, Murielle, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann.

Etaient représentés :
- Madame OLLIVIER Sylvie à Monsieur CARREGA DAVID
- Monsieur WALLNER Paul a donné pouvoir à Monsieur ARZEL Solange
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Monsieur DENIEL Romain

Madame Magali LE MENEC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Date de convocation : 24/03/2026
Date d'affichage : 24/03/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient, suite au renouvellement du Conseil Municipal, d'élire les membres élus du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en application de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il rappelle que le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- Présidé par le Maire
- Membres élus en son sein par le Conseil Municipal, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni votre préférentiel. Le scrutin est secret.

- Membres nommés par le Maire soit
  - Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
  - Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales,
  - Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
  - Un représentant des associations de personnes handicapées du département

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L123-6 et R123-8 et suivants,
Vu la délibération fixant la composition du conseil d'administration et notamment le nombre de membres élus au sein du Conseil Municipal,

Après un appel à candidature, il est procédé à l'élection des membres élus du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Déroulement du scrutin
Nombre de votants : 29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
Nombre de bulletins blancs à déduire : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Nombre de siège à pourvoir : 8
Quotient électoral (QE) : 3.62 (29/8)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260330-2026_033-DE

Ont obtenu :

	Voix obtenues	Attribution au QE	Attribution au plus fort reste	Total
Liste Ploudal Portsall Notre Passion Commune	24	6	1	7
Liste Participative	5	1	0	1

Sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dont les noms suivent :

	Membres élus
Liste Ploudal Portsall Notre Passion Commune	Solange ARZEL
	Sylvie OLLIVIER
	Maryse KERJEAN
	Valérie DAMOY
	Sébastien BIVILLE
	Anne LAOT
	Véronique TANGUY
Liste Participative	Rose DUGAL

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Magali LE MENEC **David CARREGA**